



INFORMATION PRESSE

Perpignan, le 28 juin 2021

SÉANCE de droit pour l'installation de la nouvelle Assemblée départementale

Date : Jeudi 1^{er} juillet à 10 h

Lieu : 30 rue Pierre Bretonneau à Perpignan / salle Canigó

Au regard du contexte sanitaire, le Département tiendra la séance de droit pour l'installation de la nouvelle Assemblée départementale ce jeudi 1^{er} juillet dans les locaux du site Christian Bourquin (Porte d'Espagne). La presse est invitée à suivre en direct l'élection du Président.e, la composition de la commission permanente, les délégations à l'exécutif et les différentes affectations.

En revanche, le public est invité à suivre la séance retransmise sur le site internet leDépartement66.fr

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE - Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

leDépartement66.fr